

VILLE DE
Millau

Service Juridique
et Assemblée
Suivi par : DS/CP
c.pipien@millau.fr
☎ 05 65 59 50 94

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2017

Millau, le 3 février 2017

Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers Municipaux

Chère, Cher Collègue,


Conformément aux dispositions de l'Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer qu'une séance du Conseil municipal se tiendra à la Mairie :

**JEUDI 9 FEVRIER 2017
à 18 H 30**

A cet effet, veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour de cette réunion ainsi que les projets de délibérations à présenter.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Chère, Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire



Christophe SAINT-PIERRE